



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE

## Trente-neuvième session

Rome, 6-13 juin 2015

### Année internationale des sols et Journée mondiale des sols

#### Résumé

Le présent rapport d'activité expose les processus mis en place pour célébrer l'Année internationale des sols (2015) et présente les résultats de la célébration de la Journée mondiale des sols (5 décembre 2014). L'Année internationale des sols a principalement pour objet de sensibiliser à l'importance de la gestion durable des sols pour la mise en place de systèmes alimentaires et la production de combustibles et de fibres, ainsi qu'aux fonctions écosystémiques essentielles des sols pour les générations actuelles et futures. Il s'agit en particulier d'alerter sur la détérioration progressive des sols, due à des mauvaises pratiques, à une pression démographique croissante et à une gouvernance insuffisante de cette ressource naturelle essentielle. La préservation de la santé des sols est une priorité pour nourrir une population croissante.

La Conférence est invitée à prêter attention à l'importance de continuer à promouvoir la gestion des sols après l'an 2015.

#### Suite que la Conférence est invitée à donner

La Conférence souhaitera peut-être:

- prendre note avec satisfaction du rapport d'activité sur l'Année internationale des sols (2015);
- encourager les États Membres de la FAO à prendre part à la célébration de l'Année internationale des sols et à renforcer leur appui et leur coopération en direction des objectifs définis dans ce cadre;
- promouvoir, après 2015, le débat sur la gestion des sols, qui est un élément essentiel en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- prendre note des indicateurs relatifs aux sols qui sont inscrits dans les objectifs de développement durable pour l'après-2015.

*Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à:*

Mme Marcela Villarreal,

Directrice

du Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités

Tél. +39 06570 52346

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.

Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



mn403

## I. Généralités

1. À sa soixante-huitième session, l'Assemblée générale des Nations Unies, aux termes de la résolution 68/232 (20 décembre 2013), a proclamé 2015 Année internationale des sols et a désigné le 5 décembre comme la Journée mondiale des sols, compte tenu de l'importance économique et sociale que revêt la bonne gestion des terres, notamment des sols, et en particulier de la contribution des sols à la croissance économique, à la diversité biologique, à l'agriculture durable, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à l'éradication de la pauvreté, à l'autonomisation des femmes, aux stratégies en matière de changement climatique et à l'amélioration de la disponibilité des ressources en eau.
2. Cette résolution, proposée par le Gouvernement du Royaume de Thaïlande, avait été préalablement approuvée par les Membres de la FAO au cours de la cent quarante-cinquième session du Conseil de la FAO et de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO.
3. La FAO a été invitée à faciliter la célébration de la Journée mondiale des sols et, en collaboration avec des gouvernements et divers partenaires, à faire office de secrétariat de l'Année internationale des sols.
4. L'Année internationale des sols a principalement pour objet de sensibiliser à l'importance de la gestion durable des sols, comprise comme un élément fondamental pour les systèmes alimentaires, la production de combustibles et de fibres, les fonctions écosystémiques essentielles et une meilleure adaptation au changement climatique, pour les générations présentes et futures. L'Année internationale des sols vise cinq objectifs spécifiques:
  - i) sensibiliser pleinement tous les intervenants aux rôles fondamentaux des sols pour la vie humaine;
  - ii) faire reconnaître pleinement le rôle primordial joué par les sols à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, des services écosystémiques essentiels, de la réduction de la pauvreté et du développement durable;
  - iii) encourager l'élaboration de politiques et de mesures efficaces en faveur de la gestion durable et de la protection des ressources pédologiques;
  - iv) favoriser les investissements dans les activités de gestion durable des sols, afin de garantir des sols sains pour différentes catégories d'utilisateurs des terres et différents groupes de population;
  - v) renforcer les initiatives en rapport avec le processus lié aux objectifs de développement durable (ODD) et le programme de développement pour l'après-2015.
5. Les activités de sensibilisation organisées au cours de l'Année internationale des sols (2015) sont l'occasion de placer la gestion des sols au centre du débat sur les politiques.
6. Les activités sur les sols se sont intensifiées en 2013, suite à la création du Partenariat mondial sur les sols, qui a été approuvé par le Conseil de la FAO à sa cent quarante-cinquième session.
7. Le Partenariat mondial sur les sols centre ses travaux sur l'importance que revêtent les sols vis-à-vis de la sécurité alimentaire et la nutrition, de l'adaptation au changement climatique, de la prestation de services écosystémiques et du développement durable.
8. L'Année internationale des sols et le Partenariat mondial sur les sols sont coordonnés et administrés par la FAO, mais ils font également intervenir d'autres parties prenantes clés de par le monde, ce qui permet une approche coordonnée qui apporte une certaine complémentarité entre le travail technique et les activités de recherche organisés sous l'égide du Partenariat mondial sur les sols et les activités de sensibilisation menées au cours de l'année.
9. Les buts et cibles inscrits dans les ODD pour l'après-2015 ont permis de mettre en avant le rôle crucial des sols. Parmi les ODD, quatre objectifs en particulier (2, 3, 12 et 15) sont étroitement liés à l'importance de la gestion durable et de la conservation des sols. Leurs cibles comprennent

divers aspects clés tels que l'amélioration de la qualité des sols, la réduction du nombre de morts et de maladies causées par la pollution des sols, la lutte contre la désertification et la remise en état des terres et des sols dégradés.

## **II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Année internationale des sols**

10. Suite à la déclaration de l'Assemblée générale des Nations Unies, un premier projet de Plan d'action pour l'Année internationale des sols a été mis au point et communiqué à l'Assemblée du Partenariat mondial sur les sols, qui l'a approuvé à sa deuxième session (22-24 juillet 2014). Le projet de Plan d'action a été conçu comme un document évolutif qui serait étoffé au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'Année internationale des sols. Les activités concernant l'Année internationale ont commencé avec l'approbation, par le Partenariat mondial sur les sols, du thème «Des sols sains pour une vie saine», ainsi que de l'identité visuelle de l'Année internationale.

11. La FAO, ses États Membres et les organisations ayant leur siège à Rome, ont établi le Comité directeur de l'Année internationale des sols, qui est chargé de superviser les activités menées au cours de l'année. Le Comité directeur est présidé par le Royaume de Thaïlande et composé des membres suivants: Allemagne, Argentine, Australie, Bangladesh, Brésil, Égypte, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Union européenne, organisations de la société civile et organisations paysannes, représentants du secteur privé, représentants du monde universitaire et autres organisations du système des Nations Unies.

12. Les activités de la FAO, qui assure le Secrétariat de l'Année internationale, font intervenir trois unités différentes: le Bureau des partenariats, des activités de plaidoyer et du renforcement des capacités pour la coordination, la Division des terres et des eaux pour les contributions techniques et le Bureau de la communication de l'Organisation pour les questions touchant à la communication.

13. Le Comité directeur coordonne les principales activités entreprises dans le cadre du Plan d'action, notamment:

- a) Le lancement de l'Année internationale des sols, le 5 décembre 2014 à New York, qui a également donné lieu à des manifestations organisées à Rome, à Bangkok et à Santiago du Chili.
- b) La mise en œuvre d'un plan de communication, la réalisation de matériel de communication pour l'Année internationale des sols et la création d'un site internet spécial (<http://www.fao.org/soils-2015/fr/>), afin de diffuser les différentes activités programmées dans ce contexte par le Secrétariat et d'autres partenaires dans le monde entier.
- c) La mise en place d'un calendrier des manifestations destiné à faciliter la coordination des manifestations organisées dans le cadre de l'Année internationale des sols dans les différents pays.
- d) La tenue, dans toutes les régions, d'ateliers dans le cadre de partenariats régionaux sur les sols en vue d'élaborer des plans régionaux sur la gestion durable des sols pour les cinq prochaines années.

14. Les activités du Plan d'action sont financées par l'intermédiaire du Mécanisme pour la santé des sols, et grâce à de généreuses contributions du Royaume de Thaïlande (100 000 USD), de la Suisse (100 000 USD) et de l'Association internationale de l'industrie des engrais (58 000 USD).

## **III. Progrès concernant la célébration de la Journée mondiale des sols**

15. La première Journée mondiale des sols officielle des Nations Unies a été célébrée avec succès le 5 décembre 2014 dans plus de 80 pays; elle a également été l'occasion de lancer l'Année internationale des sols. L'édition de 2014 a été placée sous le thème: «Les sols, fondement de l'agriculture familiale», ce qui a permis d'établir un lien entre l'Année internationale de l'agriculture familiale et l'Année internationale des sols.

16. En 2015, la Journée mondiale des sols aura pour thème: «Les sols, terreau de la vie». Afin de promouvoir la Journée mondiale des sols de 2015, le Secrétariat de l'Année internationale des sols s'emploie à élaborer du matériel de campagne destiné à des publics divers et variés.
17. Les prochaines journées mondiales des sols seront coordonnées par le Partenariat mondial sur les sols.

#### IV. Défis à relever

18. Les défis à relever dans le cadre de l'Année internationale des sols sont les suivants:
- a) Financement: comme pour toute autre année internationale, les activités menées dans le cadre de l'Année internationale des sols reposent sur des fonds extrabudgétaires. Le Comité directeur de l'Année internationale des sols saisit la présente occasion pour remercier publiquement le Royaume de Thaïlande, la Suisse et l'Association internationale de l'industrie des engrais de leurs généreuses contributions, mais il appelle également l'attention des membres sur la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires qui permettraient la mise en œuvre des activités prévues.
  - b) La continuité des activités concernant la gestion durable des sols: Si l'Année internationale des sols favorise une prise de conscience de la part des différentes parties prenantes, il est important que le rôle central des sols à l'égard de la sécurité alimentaire et de la nutrition demeure dans les esprits après 2015. Dans cette optique, les décideurs et les professionnels sont invités à introduire dans le débat sur les politiques, les concepts qui sous-tendent le thème «Les sols, terreau de la vie». Le Partenariat mondial sur les sols offre un mécanisme précieux pour orienter les futurs efforts de gestion des sols et maintenir l'élan de l'Année internationale des sols.